

COMPOSITION DE LA COMMISSION « TENUE DU TABLEAU & DEONTOLOGIE/ETHIQUE »

Cette commission, initialement dédiée exclusivement à la tenue du tableau tant l'activité était importante et essentielle pour le CDO, s'est vu renforcée par la partie « déontologie et éthique ». La commission en charge jusqu'au 20 avril 2011 de cette partie a elle aussi nettement moins de travail portant sur la déontologie ou l'éthique directement, si ce n'est la réception et le classement des doctrines du CNO, qui sont les réponses précises de la commission nationale de déontologie sur des questions posées de manière très circonstanciée par les masseurs-kinésithérapeutes au quotidien. C'est pourquoi, nous sommes passés respectivement de 8 à 4 membres pour la tenue du tableau et 5 à 2 pour la déontologie. La commission fusionnant les 2 parties sera composée de 4 membres en plus de son responsable.

La présence du Secrétaire Général dans cette commission s'explique essentiellement par sa capacité à accéder à l'interface informatique « COHERENCE » qui permet de gérer le Tableau et les processus d'inscription. Dernier point : ces deux parties ont en commun le caractère « formalité obligatoire », puisqu'il est nécessaire de s'inscrire pour exercer et d'exercer en respectant la déontologie professionnelle, d'où l'engagement formel concomitant à l'inscription et de plus cette commission peut être une structure de ressources interne pour d'autres commissions, comme la commission de conciliation et celle de la validation des contrats professionnels.

Sont membres de cette commission :

1/ **Patrick GUILLOT** : *Secrétaire Général* du CDOMK 38 & *Responsable* de la Commission (par ailleurs, membre de la commission « *Validation des Contrats Professionnels* ») & nécessairement membre de la commission de *Conciliation*

2/ **Sylvie LECOMTE** : par ailleurs, membre de la commission « *Exercice & Promotion de la profession* » & nécessairement membre de la commission de *Conciliation*

3/ **Luc MORFIN** : par ailleurs, membre de la commission « *Locaux* » & *Responsable* de la commission « *Validation des Contrats professionnels* » & nécessairement membre de la commission de *Conciliation*

4/ **Hervé MOSCA** : par ailleurs, membre de la commission « *Minoration & Entraide-Solidarité* » & *Responsable* de la commission « *Exercice & Promotion de la profession* » & nécessairement membre de la commission de *Conciliation*

5/ **Olivier RICHARD** : membre par ailleurs de la commission de *Conciliation*